



COMMUNIQUÉ pour diffusion immédiate

Semaine nationale du don d'organes et de tissus du 18 au 25 avril 2010 SIGNEZ *DON* ET DITES-LE *DON* DE VIVE VOIX !

Montréal, le 18 avril 2010. - À l'occasion de la semaine nationale du don d'organes et de tissus, Québec-Transplant en profite pour rappeler aux Québécois que le don d'organes est un geste de grande solidarité envers les personnes qui attendent avec espoir et parfois désespérément l'organe qui leur sauvera la vie.

Les Québécois sont généreux mais la sensibilisation doit s'intensifier

En 2009, la générosité de 138 donneurs décédés et de leurs familles a permis que 499 organes soient transplantés chez 431 personnes. Avec une moyenne de près de 4 organes par donneur, le Québec se situe parmi les plus performants au pays et même en Amérique du Nord. **Cependant**, au 31 décembre 2009, **plus de 1200 personnes étaient toujours en attente d'une transplantation d'organe**, une augmentation de plus de 3 % par rapport à 2008. De ce nombre, plus de 75 % attendent un rein. L'objectif est donc de tout mettre en œuvre afin de diminuer le délai d'attente pour les patients en attente d'une transplantation et, conséquemment, le nombre de décès survenant durant l'attente (*données complémentaires à la fin du communiqué*). La sensibilisation de nos concitoyens au don d'organes et de tissus ainsi qu'auprès des professionnels de la santé doit s'intensifier dans la chaîne de vie.

Alors que plus de 92 % des Québécois se disent favorables au don d'organes, 55 % d'entre eux seulement disent avoir manifesté leur position. Oubli, simple négligence de prendre le temps de signer, craintes, parfois irrationnelles, sont rapportées comme autant de freins à passer à l'action. Parmi les craintes les plus souvent exprimées : comment être assuré que je suis bel et bien mort ? Est-ce que ma dépouille pourra être exposée ? Si j'ai signé ma carte et que je me retrouve dans un état de santé critique à l'hôpital, pourrait-on être tenté de ne pas tout faire ce qui est requis pour me sauver la vie considérant les besoins immenses en don d'organes ? Par ailleurs, certains croient, à tort, que l'âge est un facteur de refus.

Et pourtant...

L'âge n'est pas un facteur d'exclusion au don. À titre indicatif, les donneurs les plus âgés avaient respectivement 88 ans (foie), 71 ans (poumons) tandis que le plus jeune donneur avait 2 jours (coeur). En 2009, un donneur de 71 ans a fait don de cinq (5) organes, une première dans l'histoire de Québec-Transplant. De fait, c'est plutôt la santé des organes au moment du décès qui est déterminante. C'est pourquoi tous les donneurs d'organes potentiels identifiés dans les hôpitaux au Québec font l'objet d'une évaluation systématique rigoureuse.

Quelques données qui font réfléchir :

- Au cours de sa vie, les probabilités qu'une personne ait besoin d'une transplantation sont sept fois plus grandes que celles qu'elle devienne un donneur à son décès.
- À peine 1% de tous les décès survenant à l'hôpital correspondent aux critères médicaux et légaux pour le don d'organes. C'est pourquoi chaque consentement compte.

Vous aussi pouvez faire une différence !

L'important est d'exprimer son consentement et surtout, d'en parler à ses proches !

Manifester sa position face au don d'organe peut s'exercer de deux façons, lorsque la décision est prise :

- signer l'autocollant de consentement envoyé avec le renouvellement de la carte d'assurance maladie et l'apposer à l'endos de celle-ci; il faut en informer ses proches afin que ceux-ci respectent notre choix.
- faire inscrire sa décision au Registre des consentements au don d'organes et de tissus de la Chambre des notaires du Québec.

Pour en savoir plus : www.signezdon.ca

Ligne Info Don d'organes : 1 877-463-6366

À propos de Québec-Transplant

Québec-Transplant est l'organisme officiel, mandaté par le ministre de la Santé et des Services sociaux, pour coordonner le don d'organes au Québec. Son mandat consiste à coordonner et faciliter les activités reliées à l'identification des donneurs potentiels, aux prélèvements et à l'attribution des organes afin de contribuer à l'amélioration continue de la qualité des services offerts aux personnes nécessitant une transplantation d'organes. Québec-Transplant sensibilise le grand public et les professionnels de la santé à cette question.

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

Le Québec maintient son leadership depuis 10 ans pour ce qui est du nombre de donneurs d'organes après décès par million de population :

- En 2009, le nombre de donneurs par million d'habitants (DPMH) : Québec -17,6; Ontario -16,7
- En 2008, DPMH : Québec - 19,4; Ontario -13,7; Canada : 14,5

Principales causes de décès des donneurs d'organes en 2009

- AVC : 62 %; Traumatismes crâniens : 18 %; Anoxies : 16 %
- Âge moyen du donneur : 49 ans H : 55 % F : 45 %
- Les enfants (0 à 18 ans) représentent 6,5% des donneurs en 2009.
- Âge moyen des personnes en attente d'une transplantation : 51 ans
- Âge moyen des personnes transplantées : 49 ans

Décès survenant durant l'attente d'une transplantation

Selon les données disponibles fournies par les centres hospitaliers pour l'année 2009 : 58 décès par rapport à 45 décès en 2008. De ce nombre, de 15 à 20 % ne sont pas reliés à l'attente d'une transplantation.

Source : Québec-Transplant, 2010